

Hello from Down under !

Les conseillers aux affaires agricoles français sont les intermédiaires entre les États, les administrations et les entreprises. Ils assurent un relais d'influence et de diplomatie dans plus de 120 pays du globe. L'Océanie était l'une des zones qui ne bénéficiait pas de ce lien stratégique pour les domaines du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Depuis le 1er janvier 2022, Vincent Hébrail a débuté cette mission pour faciliter la coopération internationale y compris dans le domaine de la formation et de la recherche.

– Vous êtes le nouveau [et premier !] Conseiller aux affaires agricoles (CAA) en poste à l'Ambassade de France à Canberra-Australie pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, depuis le 1^{er} janvier 2022. Quel est votre parcours professionnel ?



J'ai d'abord travaillé 6 ans sur la santé des végétaux et sur Ecophyto, à la DRAAF Centre-Val-de-Loire puis à la DGAL, avant de coordonner le dossier Brexit pendant 2 ans à la DGPE. Ensuite j'ai voulu approfondir les sujets et élargir ma connaissance des politiques du MAA, aussi j'ai dirigé pendant 2 ans le Bureau de l'évaluation et de l'analyse économique au CEP. Puis j'ai pris mes fonctions à Canberra, dans un

contexte de tensions internationales qui retentissent forcément sur nos liens avec l'Australie et la Nouvelle-

Zélande, y compris sur l'agriculture : crise des sous-marins, persistance de la crise covid, invasion de l'Ukraine par la Russie... Mais même dans ce contexte difficile, nous avons de très belles choses à construire !

– Dans quel contexte avez-vous abordé la coopération internationale ? sur quel(s) pays ou quelle(s) zone(s) et sur quelle(s) thématique(s) ?

Je n'ai encore jamais piloté de projet de coopération, et le faire ici, à l'autre bout du monde, sera une première pour moi à plusieurs titres ! Mais je ne suis ici que depuis quelques semaines et les acteurs intéressés sont déjà pléthore : institutions de recherche et d'enseignement, fédérations professionnelles, administrations... Et les pistes de thématiques sont tout aussi nombreuses : neutralité carbone, biosécurité, agroécologie, agriculture digitale, indications géographiques...

– Quelle opportunité vous a amené à intégrer votre poste en Australie et pourquoi avoir postulé pour une mission de CAA ?

Les postes de CAA permettent aux agents du MAA d'aller défendre les intérêts français dans toutes les parties du monde. C'est une opportunité exceptionnelle que de pouvoir servir ainsi son pays à des milliers de kilomètres. Et l'agriculture, l'agroalimentaire, la forêt et la pêche sont des secteurs pleins d'opportunités, sur lesquels la France est internationalement reconnue, sait inspirer et se faire écouter. Être à la manœuvre, lancer de nouveaux chantiers, rencontrer les autorités locales à haut niveau pour jouer d'influence, faire remonter à Paris des informations et des analyses utiles pour établir les positions des autorités françaises... tous ces moyens d'action caractérisent mon quotidien et constituent une motivation évidente !

– En quelques mots, quels sont les objectifs que vous

allez poursuivre en tant que CAA ?

Une des priorités est de rétablir une relation satisfaisante entre la France et l'Australie. La coopération sur le secteur agricole est une mine pour cela, tant les acteurs et les sujets concernés foisonnent. Au-delà de cela, j'ai un rôle de facilitateur de la relation institutionnelle et diplomatique, et de l'accès des produits français aux marchés australien et néo-zélandais.

– Pouvez-vous partager un axe de coopération qui caractérise votre nouvelle mission ?

Difficile de choisir ! Je pense que le focus se dirigera naturellement sur la neutralité carbone ou sur la biosécurité, dans un premier temps. Les autorités australiennes et les fédérations professionnelles australiennes et néo-zélandaises sont très intéressées. Les institutions de recherche et d'enseignement aussi. Il y a, de façon évidente, assez de matière pour faire démarrer de beaux et productifs projets. Mais cela reste à confirmer dans les temps à venir.

– Dans le contexte particulier de 2022, comment abordez-vous l'organisation de votre mission, la «construction» des contacts avec les acteurs, les membres du réseau et les partenaires français et étranger ?



Je suis dans le cas particulier d'une création de poste. Le réseau n'existait donc pas à mon arrivée, et je le construis au fur et à mesure des rencontres. En pratique, les opérateurs locaux se réjouissent de mon

arrivée. Mais constituer le réseau prendra du temps, en raison de la taille de l'Australie ! 6 Etats, 2 territoires, plus le niveau fédéral... cela fait autant de ministères de l'agriculture, de fédérations professionnelles... L'Australie

est simplement immense : 14 fois la France ! Il faudra de toute façon du temps pour en faire le tour, mais j'y suis déjà très bien accueilli.

– Si vous souhaitez développer un volet particulier de votre mission ou une collaboration spécifique ?

Bien sûr ! Une grande particularité de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, est que la Commission européenne négocie avec chacune des deux des accords de libre-échange. Ce sont deux grands exportateurs de commodités agricoles, opposés aux soutiens directs aux agriculteurs, et globalement peu favorables au système des indications géographiques. Ces accords de commerce représentent donc un enjeu très fort pour la France et pour l'UE, et doivent être suivis de près.

– Pour finir sur une note culturelle – quelle référence vous tient à cœur (artistique, scientifique, philosophique, linguistique...etc.) représente, pour vous, le pays référent de votre mission ?

Avant de venir, c'était Kylie Minogue et Crocodile Dundee... Maintenant ce sont aussi le son du didgeridoo, James Cook, et les All Blacks bien sûr !

– Merci à vous et nous vous donnons rendez-vous dans quelques mois pour en savoir plus sur les opportunités de coopération en faveur de l'enseignement agricole et la recherche. Comment vous traduiriez un « Au revoir » ?

G'day mate ! Looking forward to chatting again soon !

[Au plaisir de bavarder à nouveau, bientôt]

Contact : Vincent HEBRAIL, Conseiller aux affaires agricoles pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, vincent.hebrail@dgtresor.gouv.fr